

En 1974, la population du Canada de l'Atlantique a perdu bon an, mal an, environ \$178,516,000 en moyenne par suite de ce système tarifaire, enrichissant d'autant les autres provinces. Pour donner une idée de ces chiffres, ceci représente un peu moins de la totalité du budget du ministère de l'Expansion économique régionale pour les quatre provinces de l'Atlantique en 1975-1976, ou deux fois et demie les débours de ce même ministère en vertu du programme d'IRDIA dans la région, depuis la mise en application du programme, en 1969. En ce qui concerne la région de l'Atlantique, les structures tarifaires semblent donc suivre le principe du paiement par les plus défavorisés.

Cependant rien ne démontre mieux la complète indifférence à l'égard des besoins régionaux que les mesures prises par le ministre des Finances dans son dernier budget. C'est faire bien peu et presque même se moquer des besoins d'emplois à court terme du Québec et de l'Atlantique, que d'accorder ces 600,000 mois-hommes ou 18½ jours de travail par chômeur pour l'année prochaine. Le budget était en fait un message qui a réduit des millions de Canadiens au désespoir. Depuis des décennies, on sait très bien que, en période de ralentissement économique, les régions comme le Québec et plus spécialement l'Atlantique sont les premières à souffrir de tout programme d'austérité que peut imposer le gouvernement fédéral, et les dernières à s'en remettre. Et pourtant, c'est un fait élémentaire de l'économie canadienne sur lequel on ferme complètement les yeux dans le budget.

On a ainsi refusé de réexaminer sérieusement, comme l'avaient demandé le chef de mon parti et d'autres les priorités du gouvernement en matière de dépenses, excluant ainsi la possibilité de mettre en route des programmes à forte proportion de main-d'œuvre pour l'Est du Canada. Il ne suffit pas de prolonger la création d'emplois à court terme, qui dans la plupart des cas ne laisse rien de permanent dans la vie économique de la collectivité: ce qu'il nous faut ce sont des grands projets de création d'emplois qui prendront de plus en plus d'ampleur.

Le député de Cumberland-Colchester-Nord (M. Coates) rappelle sans arrêt depuis des années qu'il y aurait grand avantage à exploiter l'énergie marémotrice de la Baie de Fundy. L'énergie est certainement un important facteur de production ce qui ajoute encore à la disparité. Le gouvernement devrait assumer un rôle créateur et positif à l'égard de ce projet. Cela profiterait énormément à toute la région de l'Atlantique.

Il n'y avait rien dans le budget concernant les besoins de développement des régions défavorisées sauf une seule et unique mesure. On y prévoyait un crédit supplémentaire d'impôt à l'investissement dépassant la déduction permise dans l'ensemble du pays de 5 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique et la région Gaspé et de 2.5 p. 100 dans le reste du Québec. Le ministre de l'Expansion économique régionale s'extasia presque sur cette mesure, au point, qu'involontairement, il a induit la Chambre en erreur en déclarant que c'était la première fois que le régime fiscal canadien tenait compte des disparités dans les différentes parties du pays. Je voudrais rappeler au ministre que ce n'est pas la première fois. Ce n'est même pas une deuxième fois. Le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a reconnu l'importance de la politique fiscale comme instrument de développement régional

Chômage régional

dans le budget du 20 décembre 1960 tout comme feu le premier ministre Pearson dans le budget du 13 juin 1963.

Je comprends que le ministre s'enthousiasme les rares fois où un de ses collègues du cabinet tient compte des besoins régionaux. Cependant, au lieu de nous induire en erreur quant à l'importance de cette mesure fiscale, je me demande pourquoi le ministre ne nous a pas expliqué quelles en seraient les répercussions dans les régions défavorisées.

Selon les documents budgétaires l'élargissement et l'augmentation de la déduction pour investissement permettra aux hommes d'affaires de bénéficier d'un remboursement de 385 millions de dollars. On ne dit pas quelle fraction de ces fonds supplémentaires ira à l'entreprise dans les régions qui manquent d'investissement. Cette fraction sera-t-elle de 150 millions, 50 millions ou cinq millions de dollars? On nous demande cependant de croire le ministre sur parole quand il affirme que c'est une aide importante aux régions. A quel point cette mesure est-elle efficace pour créer de nouveaux investissements? Elle créera combien d'emplois? J'espère que le ministre aura l'occasion de nous en informer au cours du débat. Comme le gouvernement garde le silence sur ces questions fondamentales, il est difficile de ne pas en arriver à la conclusion que cette déduction spéciale d'impôt n'a pas du tout l'importance qu'on lui accorde, ou pis encore, ne sert presque à rien.

Il y a d'autres questions que l'on peut se poser au sujet de cette déduction d'impôt, questions qu'à mon avis le gouvernement a ignorées. Pourquoi cette mesure ne sera-t-elle en vigueur que pendant trois ans? Comment est-on arrivé aux taux de 5, 7.5 et 10 p. 100? Quelle analyse a démontré que c'étaient les différentiels optimaux nécessaires pour promouvoir l'investissement régional? Dans des domaines comme la recherche et le développement, j'aurais cru qu'un crédit d'impôt de 75 à 100 p. 100 se serait imposé dans la région de l'Atlantique, mais non, le budget suppose qu'en accordant à l'industrie un pauvre 5 p. 100 de plus que lorsqu'elle fait affaire dans les provinces riches, on réussira à stimuler la recherche relative aux besoins de l'Atlantique, qui est actuellement presque au point mort. En d'autres termes, le gouvernement part du principe fort louable—et j'ai dit au ministre que je le trouvais tel—d'adapter le régime aux besoins des régions et le rend à peu près inopérant en en faisant une mesure symbolique.

Selon moi, le régime fiscal pourrait être un instrument extraordinaire pour combattre l'inégalité et égaliser les chances entre toutes les régions du pays. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le gouvernement actuel n'a pas relevé ce défi. On pourrait grandement faire avancer les objectifs du développement régional en se servant des structures et des institutions qui gouvernent notre économie. On pourrait en particulier créer de nouveaux emplois et stimuler l'investissement. Les dépenses du gouvernement augmentent, la part fiscale du gouvernement fédéral augmente, tout comme le déficit national, et pourtant le ministre des Finances ne peut pas trouver d'argent pour des programmes efficaces de développement régional.

● (1540)

Monsieur l'Orateur, s'il s'était agi d'un budget progressiste conservateur, le rôle primordial de la politique fiscale dans tout programme réaliste de développement régional aurait été